

# Élections communales du 11 juin 2023

## Révision des listes électorales

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance des intéressés que les listes électorales pour les élections communales du 11 juin 2023 ont été arrêtées provisoirement le 17 avril 2023.

Ces listes sont déposées à l'inspection du public au bureau de la population à la mairie du 18 avril au 25 avril 2023.

Tout citoyen peut adresser au collège des bourgmestre et échevins, séparément pour chaque électeur, toutes réclamations auxquelles les listes électorales pourraient donner lieu jusqu'au 25 avril 2023 au plus tard.

Tout citoyen peut produire jusqu'au 25 avril 2023 au plus tard, contre récépissé, les titres de ceux qui n'étant pas inscrits sur les listes en vigueur, ont le droit d'y figurer.

Toute réclamation tendant à l'inscription d'un électeur, pour être recevable devant la « Cour administrative », doit avoir été soumise au préalable au collège des bourgmestre et échevins avec toutes les pièces justificatives.

Schieren, le 18 avril 2023

Le collège des bourgmestre et échevins :

Le bourgmestre  
Eric THILL

Le secrétaire communal  
Yves WEIS

